

## Garde des enfants pendant les vacances

## Par gaston42, le 30/06/2015 à 14:13

## **Bonjour**

Je suis séparé depuis 7 mois ,nous avons 3 enfants (4 , 7 et 11 ans) elle ne travailles pas ,moi je travaille exclusivement du matin (je pars de chez moi a 4h) et le samedi et je dispose de 5 semaines de congé par an et je travaille les jours férié ainsi que les 4 dimanches de décembre. Je dois posé mes "souhaits" de congé 1 an a l avance. je suis au smic et lui verse une pension de 250€ tous les mois. Ca c est pour le "profil"

## le probleme:

j ai 3 semaines de congé en juillet et je voudrais savoir si je suis obligé de prendre mes enfants pendant 1 mois ,sachant que pour trouver une nounou qui viendrais chez moi a 4h 4h moins le quart et impossible et que si j en trouve une je serais bien incapable de la payer .je precise que je n ai aucune famille a moins de 500km et que mes "souhaits de congé " ont ete validé avant notre separation.

De manière générale il m est impossible de prendre mes enfants la moitié des vacances scolaires ,toujours a cause de mon boulot et de mes horaires .

Je précise aussi que mon ex me dit que c est la loi et que c est a moi de débrouiller . Je tiens a voir mes enfants et je ne cherche pas a m en débarrasser .

Que dit la loi si on ne PEUT pas assurrer sont DVH.

Merci d avance